Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260224-DEL_2026_021-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 février 2026

Date de convocation : 03/02/2026 **Date d'affichage :** 03/02/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 37 27 32

L'an deux mille vingt six, le dix février, à 19 Heures 00, à la GAHARD (salle Émeraude - rue Jean Morin), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
GELY-PERNOT Aurore, HONORE Jean-Yves, LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, KECHID Marine, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie, MESTRIES Gaëlle, FERRAND Marc-Olivier, JAOUEN Claude, OBLIN Anita, HENRY Lionel, TAILLARD Yvon, BOUGEOT Frédéric, COUMAILLEAU Pascal, RICHARD Jacques, MASSON Josette, HAMON Carole, SENTUC Véronique, LECONTE Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, BLAISE Laurence

Absents :
VASNIER Pascal, LOREE Michel, LEGENDRE Bertrand, DESMIDT Yves, MOREL Gérard

Absents ayant donné pouvoir :
ALMERAS Loïc donne procuration à JOUCAN Isabelle
MACE Marie-Edith donne procuration à MESTRIES Gaëlle
DUMAS Patrice donne procuration à HAMON Carole
EON-MARCHIX Ginette donne procuration à TAILLARD Yvon
LARIVIERE-GILLET Yannick donne procuration à BOUGEOT Frédéric

Secrétaire de séance : Madame LAVASTRE Isabelle

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260224-DEL_2026_021-DE

N° DEL_2026_021

Objet **Intercommunalité**

Conseil de développement - mise à jour de la composition

Des demandes de démissions de membres du conseil de développement ont été portées à la connaissance de la Communauté de communes :

Démissions

LAJARGE	Damien	St Germain sur Ille
LEMEE	Vincent	Montreuil-sur-Ille
SAUVEE	Aulne	Melesse
SGARLATA	Vanessa	Vignoc

Le conseil de développement serait alors constitué de 21 membres pour 40 sièges, 12 femmes pour 9 hommes (pour rappel, la parité doit être respectée). 7 communes ne comptent pas de membres résidents : Andouillé-Neuville, Aubigné, Guipel, Langouët, Mouazé, Saint Gondran et Vieux-Vy-sur-Couesnon.

Monsieur le Président propose de modifier la composition du conseil de développement en conséquence :

BOSCHET	Claude	Montreuil-sur-Ille
CACQUEVEL	Anne	La Mézière
DESPORTES	Mathilde	Montreuil-sur-Ille
DURAND VALERY	Laurence	Montreuil-le-Gast
DUROCHER	Marie-Agnès	Gahard
GOURRONC	Ludwig	St Symphorien
HAVET	Paul	Gahard
HUYGHE	Damien	Vignoc
JOHRA	Blandine	La Mézière
LAHSINE	Touria	Melesse
LE DU	Philippe	Gahard
LE GOFF	Yvan	St-Germain-sur-Ille
LE ROC'H	Odile	Sens-de-Bretagne
LOIR-MONGAZON	Elisabeth	Feins
LOUAZEL	Marylène	La Mézière
MACE	Aurélie	St-Germain-sur-Ille
MARHEM	René	Melesse
PERSON	Hélène	La Mézière
RENAULT	Michel	Melesse
RONVEL	Sylvie	St-Aubin-d'Aubigné
THEVENET	Xavier	St-Médard-sur-Ille

Vu l'article L5211-10-1 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les démissions reçues,

Considérant l'avis favorable en Bureau communautaire du vendredi 30 janvier 2026

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260224-DEL_2026_021-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE la nouvelle composition du conseil de développement de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné :

BOSCHET	Claude	Montreuil-sur-Ille
CACQUEVEL	Anne	La Mézière
DESPORTES	Mathilde	Montreuil-sur-Ille
DURAND VALERY	Laurence	Montreuil-le-Gast
DUROCHER	Marie-Agnès	Gahard
GOURRONC	Ludwig	St Symphorien
HAVET	Paul	Gahard
HUYGHE	Damien	Vignoc
JOHRA	Blandine	La Mézière
LAHSINE	Touria	Melesse
LE DU	Philippe	Gahard
LE GOFF	Yvan	St-Germain-sur-Ille
LE ROC'H	Odile	Sens-de-Bretagne
LOIR-MONGAZON	Elisabeth	Feins
LOUAZEL	Marylène	La Mézière
MACE	Aurélie	St-Germain-sur-Ille
MARHEM	René	Melesse
PERSON	Hélène	La Mézière
RENAULT	Michel	Melesse
RONVEL	Sylvie	St-Aubin-d'Aubigné
THEVENET	Xavier	St-Médard-sur-Ille

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 24/02/2026
Le/la secrétaire de séance,
Madame LAVASTRE Isabelle

Le *24/02/2026,*
Le Président,
Claude Jaouen

